



VU POUR ÊTRE ANNEXÉ  
À LA DCM D'APPROBATION  
DU

CACHET DE LA MAIRIE

## COMMUNE DE BEAUMONT-SUR-OISE

DEPARTEMENT DU VAL-D'OISE

### PLAN LOCAL D'URBANISME

### CAHIER DE RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES

Eveilleur d'intelligences environnementales

AIX EN PROVENCE - ARGENTAN - ARRAS - BORDEAUX - BRIVE - CASTELNAUDARY - CHARLEVILLE - MACON - NANCY - NANTES - PARIS - ROUEN - RABAT (MAROC)

Siège : Parc d'Activités Point Rencontre – 2 avenue Madeleine Bonnaud- 13770 VENELLES – France - Tél. : + 33 (0)4 42 54 00 68 - Fax : +33 (0) 42 4 54 06 78 e-mail : siege@g2c.fr

G2C ingénierie - SAS au capital de 781 798 € - RCS Aix en Provence B 453 686 966 – Code NAF 7112B – N°de TVA Intracommunautaire : FR 75 453 686 966



## TABLE DES MATIERES

1. Comment composer l'aspect extérieur de sa construction ? ....	5
2. Comment traiter les limites de sa propriété ? .....	6
3. Comment intégrer les constructions agricoles dans leur environnement ? .....	7
4. Comment intégrer les bâtiments d'activités économiques dans leur environnement ? .....	8

## PREAMBULE

En 2014, la commune de Beaumont-sur-Oise prescrit la révision générale de son Plan d'Occupation des Sols (POS), valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Dans ce cadre, elle a élaboré son Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), pièce du PLU qui exprime le projet de la municipalité et dont les orientations visent notamment à **préserver le caractère historique de la commune ainsi que son paysage naturel.**

Ainsi, afin de protéger le patrimoine naturel et urbain de Beaumont-sur-Oise, tout en permettant à la ville de poursuivre son développement, la commune a décidé de se doter d'un **cahier de recommandations architecturales.**

Ce document figure comme le complément détaillé de l'article 11 du règlement du PLU et **s'adresse à tous les acteurs de la construction.** Bien que n'ayant pas de valeur réglementaire, il s'agit d'un document **d'explications, de conseils et de recommandations** qui encourage chaque projet à s'inscrire dans une réflexion d'insertion de la construction dans son environnement.

Le présent cahier de recommandations architecturales s'organise suivant **quatre questions permettant de guider les constructeurs dans leur projet :**

- Comment choisir les matériaux de sa construction ?
- Comment traiter les limites de sa propriété ?
- Comment intégrer les constructions agricoles dans leur environnement ?
- Comment intégrer les bâtiments d'activités économiques dans leur environnement ?

## 1. Comment composer l'aspect extérieur de sa construction ?

### Mettre en valeur sa façade

#### Les matériaux

- Les matériaux ne présentant pas un aspect suffisant de finition (parpaings, briques creuses,...) doivent être enduits.
- L'enduit sera adapté à son support et à la typologie du bâti existant (maçonnerie en moellons de pierre ou en briques nécessite un enduit respirant à la chaux ou plâtre et chaux.)

#### Les couleurs

- Les couleurs doivent être choisies pour l'harmonie de la façade dans son ensemble et s'intégrer dans le cadre environnant.

**Les annexes et extensions doivent être en harmonie avec la construction principale en termes de matériaux et couleurs**

### Mettre en valeur sa toiture

#### Les matériaux

##### Dans le centre ancien

- Privilégier les matériaux localement employés comme la petite tuile plate.

##### Dans toute la commune

- Les couvertures en matériaux brillants, tôle ondulée, papier goudronné, fibrociment,..., sont fortement déconseillés.
- La végétalisation des toitures terrasses sera privilégiée

#### Les couleurs

- Les matériaux des couvertures devront respecter la teinte de ceux utilisés dans l'environnement immédiat.

## 2. Comment traiter les limites de sa propriété ?

### Mettre en valeur sa clôture en bordure de voie

#### Les matériaux

- Les plaques de béton ainsi que le PVC blanc sont à éviter

#### Dans le centre ancien

- Les clôtures comportant un mur bahut seront surmontées d'une grille ou d'un grillage en métal ou d'éléments en bois

#### Dans le reste de la commune

- Les clôtures comportant un mur bahut seront surmontées d'une grille ou d'un grillage, d'éléments en bois ou en matériaux composites (PVC, résine, ...)

### Mettre en valeur sa clôture en limite séparative ou en fond de parcelle

#### Les matériaux

#### Dans le centre ancien

- Elles peuvent prendre la forme de grilles (avec ou sans mur bahut), d'un mur plein (enduits, avec des briques, pierres,...), d'un grillage, d'une palissade (en bois, en matériaux composite : PVC, résine, ...)

#### Dans le reste de la commune

- Les éléments de plastiques opaques ou de type feuilles de polyane ou canisse, ainsi que les treillis sont à éviter

#### Cas particulier

#### En zone de périmètre de protection des Monuments Historiques

- Les matériaux composites (PVC, résine, ...) sont à proscrire.

### 3. Comment intégrer les constructions agricoles dans leur environnement ?

*Il sera recherché une volumétrie simple transcrivant la vocation agricole des bâtiments*

#### Mettre en valeur la couverture

##### Les couleurs

- Les matériaux des couvertures devront respecter la teinte de ceux utilisés dans l'environnement immédiat.
- Les tons des murs et de toutes menuiseries et boiserie devront s'harmoniser entre eux et avec le paysage bâti ou naturel environnant.

##### Les matériaux

- Il est recommandé de ne pas utiliser des couvertures en matériaux brillants, tôle ondulée, papier goudronné, fibrociment, etc.
- Les matériaux ne présentant pas un aspect suffisant de finition (parpaings, briques creuses,...) devront préférentiellement être enduits.

#### Mettre en valeur les clôtures

##### Les matériaux

- Les plaques de béton sont à éviter
- Les éléments de plastiques opaques ou de type feuilles de polyane ou canisse, ainsi que les treillis sont fortement déconseillés.

## 4. Comment intégrer les bâtiments d'activités économiques dans leur environnement ?

*Il sera recherché une volumétrie simple transcrivant la vocation d'activité.*

### Mettre en valeur la couverture

#### Les matériaux

- La végétalisation des toitures terrasses sera privilégiée.
- Les matériaux de couverture devront respecter l'aspect et la teinte de ceux utilisés dans l'environnement immédiat.
- Les couvertures en matériaux brillants, tôle ondulée, papier goudronné, fibrociment, etc. sont à éviter.

### Mettre en valeur les façades

#### Les matériaux

- Les matériaux ne présentant pas un aspect suffisant de finition (parpaings, briques creuses,...) doivent être enduits.

### Mettre en valeur les clôtures

#### Les matériaux

- Les plaques de béton sont à éviter
- Les éléments de plastiques opaques ou de type feuilles de polyane ou canisse, ainsi que les treillis sont fortement déconseillés.